

Ni avenir, ni égalité, ni dignité sur une planète morte

MARIE Pochon est la coordinatrice générale de *Notre Affaire à Tous*¹ depuis janvier 2019. Auparavant, en tant que coordinatrice de la communication, elle a œuvré au sein de l'association à l'accompagnement des familles plaignantes du *People's Climate Case* dans la défense de leurs droits, et à la coordination du dépôt de l'*Affaire du Siècle* avec l'ensemble des équipes. Après une expérience dans les Territoires palestiniens avec l'organisation *Friends of the Earth Middle East* sur la paix environnementale, elle a fait des enjeux de justice climatique et sociale un de ses combats au travers de multiples engagements, au sein d'*Alternatiba* et d'organisations de jeunesse au niveau européen pendant plusieurs années.

Alors que les plus pauvres sont les premières victimes du réchauffement climatique, sans en être responsables, la justice pour laquelle s'engage l'association *Notre Affaire à Tous* ne peut être que démocratique, sociale, et environnementale.

Durant plusieurs siècles, les humains ont vécu dans l'idée d'un monde aux ressources infinies. Il leur semblait qu'à tirer sur les oiseaux dans le ciel, il en resterait toujours autant. Aujourd'hui, nous opposons à cette idéologie une fin de non-recevoir : lorsque les oiseaux meurent, il y en a de moins en moins, et les plus riches s'approprient ceux qui restent, pour pouvoir continuer à se nourrir. Le confort des plus aisés repose sur l'accaparement et la destruction des ressources naturelles, au détriment des populations les plus pauvres. À l'esclavage et au colonialisme s'est progressivement substitué un modèle économique destructeur de la planète.

Droits du vivant

Le sens de l'histoire est celui de l'élargissement des droits. Nous, êtres humains, avons lutté, pour nos droits civils et politiques, pour nos droits sociaux et culturels. Il est désormais temps de nous battre pour nos droits environnementaux. Comme le soulignait déjà Christopher Stone en 1972², à chaque fois que de nouveaux droits ont été proposés, ils ont été moqués. Et maintenant, nous n'avons plus le temps d'attendre.

Alors que les plus pauvres sont les premières victimes du réchauffement climatique, sans en être responsables, nous défendons la justice. Et cette justice ne peut être que démocratique, sociale et environnementale. Nous prônons l'octroi de droits à la

1. Jeune association fondée en 2015 réunissant juristes, avocat-es et magistrat-es convaincu-es et déterminé-es de l'intérêt d'utiliser le droit et le levier juridique comme outil pour la justice climatique et environnementale. Deux volets principaux : établir de nouvelles responsabilités pour les États et les multinationales polluées (action avec l'*Affaire du Siècle*, mais aussi l'action des territoires qui se défendent, avec une première interpellation de Total S.A. en octobre dernier pour son plan de vigilance défaillant ; avec le plaidoyer pour faire entrer le climat et les limites planétaires dans la constitution, la reconnaissance et l'inscription dans le droit pénal du crime d'écocide, en France et à l'international ; et enfin la coopération avec l'ensemble de ces mouvements citoyens, qui, partout dans le monde, se lèvent devant les tribunaux pour demander la protection de leurs États) ; et, parallèlement, et dans le même sens,

Suite notes page ci-contre

nature, comme moyen de garantir les droits du vivant, face à ceux qui attaquent de concert l'environnement et compromettent nos droits. Dans le monde, comme en France, ce sont les plus précaires qui vivent en zone inondable, subissent les sécheresses, sont sujets aux pollutions.

Nous savons aussi que ce n'est pas une fatalité. Que nous pouvons nous battre pour réclamer nos droits. Comme nous le disons dans *Comment nous allons sauver le monde*, notre Manifeste pour une justice climatique, nous sommes la dernière génération à pouvoir mettre fin à la destruction du monde. Nous n'avons pas le droit d'échouer.

Des actions

Nous accompagnons dix familles d'Europe et du monde, qui ont porté plainte contre l'Union Européenne pour inaction climatique. Sur les 16 États sur 197 qui respectent l'Accord de Paris, nul pays de l'Union, dont les lois actuelles nous mènent vers un réchauffement de 3,2°C. Ces familles disent ensemble : notre droit à la vie, à un logement, à un travail, à la santé, est touché, tout comme notre capacité à transmettre nos modes de vie à nos enfants. Elles sont unies dans ce combat sans frontières. De la famille Carvalho, qui a perdu ses terres dans le terrible incendie d'octobre 2017 au Portugal, au peuple autochtone Sami, dont la culture même est menacée par le dérèglement climatique, en passant par la famille Feschet, lavandiculteurs de la Drôme, qui ont subi une perte de 44% de revenus en six ans, tous montrent que l'inaction de l'Union est climaticide.

Nous avons lancé une action en justice contre Total, avec quatorze collectivités et trois associations. Nous disons haut et fort : ceux qui ont le plus contribué à la dégradation de la planète doivent désormais être contraints de la protéger, de la réparer. Total a adopté une stratégie qui nous mène droit dans le mur. Si la dix-neuvième firme la plus polluante du monde³ souhaitait véritablement protéger la planète, elle sortirait des énergies fossiles. Avec les territoires touchés, des montagnes grenobloises au littoral de Grande-Synthe, nous disons qu'ensemble nous devons tordre le bras aux pollueurs.

Nous portons aussi *l'Affaire du siècle*. Avec la même volonté de garantir la justice sociale et environnementale. Parce que la France a pris un retard conséquent sur l'ensemble des secteurs de sa politique climatique. En matière d'efficacité énergétique des bâtiments surtout, là où 5 millions de ménages français vivent en situation de précarité énergétique⁴. Elle est également en retard en matière d'efficacité énergétique dans les transports, puisqu'elle a beaucoup plus investi dans le transport routier que ferroviaire, perpétuant notre dépendance à la voiture, et renforçant l'injustice que représente la fiscalité environnementale actuelle. Cette même fiscalité qui pèse cinq fois plus dans le budget des ménages les plus modestes que dans celui des plus riches, alors que ces derniers sont de 40 à 2000 fois plus polluants⁵.

Suite des notes p. 1
l'association demande l'extension des droits environnementaux des citoyen-nes, et notamment les plus fragiles/exclu-es d'entre eux, qui sont aujourd'hui laissés-eux seul-es face aux dégradations environnementales et climatiques. Sur ce deuxième axe, le travail porte actuellement sur la recherche et la documentation des « victimes » du changement climatique en France, notamment grâce à notre coopération avec le collectif des journalistes pour le climat, mais aussi en accompagnant, en France, le *People's Climate Case*. Voir également le site : <https://notreaffaireatous.org/>

2. Barbara de Negroni, « Christopher Stone, *Les arbres doivent-ils pouvoir plaider ? Vers la reconnaissance de droits juridiques aux objets naturels*, Le passager clandestin, 2017 », *Cahiers philosophiques*, 2018/2 (N° 153), p. 131-135.

3. The Carbon Majors Database, CDP Carbon Majors Report, 2017.

4. <http://onpe.org/>

5. Lucas Chancel, Thomas Piketty, *Carbon and Inequality: from Kyoto to Paris*, Paris School of Economics, 2015.

Un nouveau monde en construction

Nous avons espoir. Car nos victoires se multiplient, et que nous sommes de plus en plus nombreux. En ce début 2019, les gilets jaunes, les mouvements des quartiers, le mouvement pour le climat ont porté ensemble des revendications de justice climatique et sociale, en disant de concert « *Fin du monde, fin du mois, même combat* ».

Les actions en justice climatique l'ont emporté au Pakistan, aux Pays-Bas, mais aussi en Colombie, où, non content d'avoir requis la mise en place de plans de lutte contre les émissions de gaz à effet de serre, le juge a lancé un « pacte intergénérationnel pour la vie de l'Amazonie colombienne », qui associe les populations les moins représentées : les jeunes et les communautés autochtones.

Un nouveau monde s'invente sous nos yeux et, par la volonté de protéger notre Terre-mère, redonne dignité et élargit les droits de chacun. ■